



JOURNÉE D'ACTUALITÉ

Retrouvez toute l'offre de formation sur
WWW.CNFPT.FR



Gestion des risques naturels : acteurs, compétences, dispositifs et organisation Focus sur les plans communaux de sauvegarde

**Jeudi 12 septembre 2013 de 9h00 à 17h00
à Val d'Isère, Palais des Congrès (Savoie)**

Cette journée, réalisée en partenariat avec l'Association des Ingénieurs Territoriaux de France, est animée par l'Institut des Risques Majeurs

Problématique :

Deux tiers des 36 000 communes françaises sont exposés à au moins un risque naturel et 15 000 d'entre elles sont exposées au risque d'inondation, principal risque majeur national.

A cet égard, la commune de **Val d'Isère** est située dans le périmètre d'un Plan de prévention des risques naturels prévisibles, et soumise aux aléas **inondation, mouvement de terrain, avalanche** (AP n°3.1 du 28.04.2011). La commune est située dans une zone de **sismicité** modérée (3), et a fait l'objet de 11 arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle entre 1982 et 2000, dont tempête, avalanche, inondation et coulée de boue.

Au niveau local, la gestion des risques est placée sous la **responsabilité** du **maire** et du **préfet** de département, mais les collectivités territoriales jouent un rôle accru dans cette gestion.

En tant que responsable de l'aménagement et de la sécurité sur son territoire, le maire doit veiller à l'information sur les risques et à l'organisation des secours en cas de crise. Ainsi, il peut mettre en œuvre le **plan communal de sauvegarde** (PCS). Par ailleurs, si les services départementaux d'incendie et de secours (**SDIS**), sous l'autorité du préfet, sont chargés des secours aux victimes, ils élaborent et mettent en œuvre le **schéma départemental d'analyse et de couverture des risques** (SDACR).

Objet :

Pour répondre aux impératifs de la mise en œuvre des politiques publiques de gestion des risques naturels, l'Etat est garant des **textes fondateurs**, qui s'articulent du national au local jusqu'à la réalisation du **PCS**. Il s'agit d'aborder la question du management des risques par son **entrée réseau des acteurs et des compétences**.

La table ronde sera basée sur la présentation d'outils et de réalisations par des acteurs de territoires rhônalpins soumis aux risques naturels.

Publics :

Ingénieurs & techniciens en charge de la gestion des risques majeurs, en charge des PCS, en collectivités & en SDIS ; chargés de mission environnement ; élus, techniciens & ingénieurs en charge des interventions techniques des collectivités en zones à risque

Programme : le programme détaillé est présenté ci-après.

Inscription :

En téléchargement ci-joint, le **bulletin d'inscription est à retourner dûment complété avant le 31 juillet 2013** au CNFPT Délégation Rhône-Alpes Grenoble, 440 rue des Universités - BP 51, 38402 St Martin d'Hères Cedex
Le repas est pris en charge par le CNFPT, les frais de déplacement sont à la charge de la collectivité.

**Contacts : Inscriptions & logistique
Programme
AITF**

Vanessa Thèvenod – Tél : 04 76 15 05 02
Sandrine Gourin – Tél : 04 76 15 15 72
Jean-Claude Hanon – Tél : 04 50 64 91 35
Claude Laleuf – Tél : 04 72 10 35 54



DEROULE DE LA JOURNEE

Matinée : cadre réglementaire, prévision, PCS

- **09h15 Ouverture** – Présentation de la journée
CNFPT – AITF

- **09h30 Introduction** – Contexte politique d'une commune de montagne, soumise à risques naturels
Damien Gaucherand directeur général des services, ou son représentant, commune de Val d'Isère

- **09h45** Cadre réglementaire, acteurs et compétences – Résilience des territoires
Jacques Faye, Bureau de l'information préventive, de la coordination et de la prospective, DGPR, MEDDE

- **10h30** Planification et prévision des risques naturels en SDIS – SDACR
Thierry Peyressatre, Groupement Prévision, SDIS Savoie

- **11h30** Facteurs de succès dans la mise en place des plans communaux de sauvegarde
François Giannoccaro, Institut des Risques Majeurs IRMA, Grenoble

- **12h15 Echanges et questions**

12h30 Déjeuner

Après-midi : Echanges d'expériences & témoignages

- **14h00 - 16h00** Echanges d'expériences
Colonel Stéphane Jacques, Etat major de zone sud est - Gestion des risques au niveau préfecture de zone
Laurent Voisin, Restauration des terrains en montagne, ONF 73 – Rôle de la forêt de protection
Marie Pouille, Chambéry Métropole – Gestion de crise et information des populations
Maryse Bouvier, ville d'Annecy – Eléments indispensables du PCS
François Giannoccaro, IRMA Grenoble – garant des échanges

- **16h15 - 16h45** Synthèse des débats, conclusions & perspectives
Liliane Matéo, Pôle de compétences national SP RM, CNFPT